

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 25 NOV 2020

N° 20..0970 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de cinq (05) Médecins Généralistes pour des formations spécialisées, option Neurochirurgie, session 2020.

Ce sont :

MÉDECINS SPÉCIALISTES OPTION: NEUROCHIRURGIE

#### ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	BAGAYOGO ABOUBAKAR	333540T	23/05/87
2	OUEDRAOGO YAYA CHEIKNE	333522 K	27/03/90
3	PODA WINSIÁRITO ALIDA	352165S	24/04/86
4	YELEMOU AIME ROGER	333481K	31/05/91
5	ZOMA PINGDWINDE VICTOR	313093Y	21/07/89

Arrêté la présente liste à 5 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



*[Signature]*  
**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon